Agir pour une santé *solidaire*

MUTUALITÉ FRANÇAISE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Mouvement mutualiste *engagé pour la protection de tous*

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Elle représente et défend ses mutuelles adhérentes notamment en veillant à mieux faire reconnaître la diversité de leurs métiers et à promouvoir la plus-value du modèle mutualiste d'entreprendre. Elle est leur porte-voix et se fait force de propositions auprès des pouvoirs publics afin de garantir le maintien d'une protection sociale solidaire et d'un accès aux soins pour tous. Elle participe ainsi activement à l'évolution du système de santé.

LES ADHÉRENTS

↓

LES MUTUELLES

1er financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale

Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.

1er opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes

Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.

1er réseau sanitaire et social accessible à tous, 1er acteur de prévention après les pouvoirs publics

Elles développent une large offre de soins et de services ainsi que de nombreuses actions de prévention sur tout le territoire.

↓

LES UNIONS RÉGIONALES

Au nombre de 17, elles représentent la Mutualité Française au niveau local.

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)

Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs. Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale.

LES UNIONS TERRITORIALES

Elles gèrent les services de soins et d'accompagnement mutualistes : centres de santé, Ehpad, crèches...

563 MUTUELLES ADHÉRENTES

35 MILLIONS DE PERSONNES PROTÉGÉES

2 800 SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTE

15 000 MILITANTS ÉLUS

76 000 SALARIÉS

Les mutuelles engagées
pour la protection de tous

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

1ER FINANCEUR DES DÉPENSES DE SANTÉ APRÈS LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le cœur de métier d'une mutuelle est de garantir à ses adhérents une protection sociale complémentaire de qualité, qui leur permet d'être remboursés partiellement ou totalement des frais de santé peu ou pas pris en charge par l'assurance maladie obligatoire, comme l'optique, l'audition, ou le forfait journalier et la chambre particulière lors d'une hospitalisation.

18,7 Md€
de cotisations en complémentaire santé

UNE OFFRE INNOVANTE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT

1ER RÉSEAU SANITAIRE ET SOCIAL ACCESSIBLE À TOUS

Les mutuelles de la Mutualité Française gèrent 2 600 services de soins et d'accompagnement. Acteurs de terrain, présents sur le territoire, ces établissements interviennent dans tous les domaines de la santé et du bien-être : des centres dentaires, d'optique, d'audition, des centres de santé médicaux, des établissements hospitaliers, des crèches, des services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ces établissements et services ont pour principal objectif de permettre l'accès pour tous à des soins de qualité à des tarifs modérés et de répondre aux besoins de proximité.

2 800 services de soins et d'accompagnement mutualistes

UN PARTENAIRE DE VIE POUR LA RETRAITE ET LA PRÉVOYANCE

1ER OPÉRATEUR EN DÉPENDANCE AVEC 4 MILLIONS DE PERSONNES COUVERTES

La plupart des mutuelles proposent une offre de prévoyance et retraite, afin de couvrir l'ensemble des besoins de protection sociale complémentaire : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès, dépendance, épargne-retraite. Les adhérents bénéficient ainsi d'une protection complète pour eux et leurs proches.

3,8 Md€ de cotisations en prévoyance vie et non vie

LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

1ER ACTEUR DE PRÉVENTION APRÈS LES POUVOIRS PUBLICS

En tant qu'acteur global de santé, les mutuelles mettent en œuvre de nombreuses actions de prévention et de promotion de la santé. Elles permettent ainsi à leurs adhérents de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements favorables pour la préserver.

180 professionnels en prévention et promotion de la santé au sein des Unions régionales

8 100 actions par an organisées par les Unions régionales

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes *un acteur régional de proximité*

Monsieur Yves PERRIN, président de la MfARA

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes (MfARA) est l'instance régionale de la Mutualité Française. Elle représente 4,4 millions de personnes protégées par plus de 200 mutuelles santé. La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes contribue à défendre et à améliorer notre système de santé et de protection sociale.

Elle rassemble plus de 400 établissements mutualistes et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au niveau régional qui apportent des réponses de qualité aux besoins de santé et de bien-être des citoyens pour les accompagner tout au long de leur vie.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité défend un entrepreneuriat qui place l'homme et l'utilité sociale au cœur du système.

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes agit pour :

- Représenter et porter les positions du mouvement mutualiste dans la région, auprès des partenaires publics, institutionnels et acteurs régionaux de santé ;
- Participer activement à la politique régionale de santé ;
- Favoriser un accès à des soins de qualité et solidaires pour tous ;
- Faire vivre la démocratie régionale et assurer une dynamique et une vie militante de proximité ;
- Déployer dans les domaines de la prévention et promotion de la santé un programme adapté aux problématiques de santé, en partenariat avec les acteurs locaux au profit des adhérents des mutuelles, des usagers des établissements mutualistes et de la population en générale ;
- Donner aux élus mutualistes les moyens d'exercer leur engagement.

DES VALEURS, AU BÉNÉFICE DE TOUS, QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Les mutuelles sont des sociétés de personnes régies par le Code de la Mutualité. Elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurance par leurs valeurs.

L'HUMANISME
Les mutuelles placent l'humain au cœur de leur action. Elles inventent et développent des services adaptés à tous les moments de la vie au plus près des besoins de chacun.

L'UNIVERSALITÉ
Les mutuelles garantissent une égalité de traitement à tous les adhérents sans sélection des risques et des populations.

LA SOLIDARITÉ
En faisant vivre la chaîne de la solidarité et en générant des bénéfices utiles à tous, les mutuelles font de la santé un bien commun.

LES BÉNÉFICES PARTAGÉS
Les mutuelles réinvestissent en permanence leurs excédents pour bâtir des solutions durables pour la santé et du bien-être du plus grand nombre.

+200
MUTUELLES ADHÉRENTES

4,4
MILLIONS DE PERSONNES PROTÉGÉES

435
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

421
INTERVENTIONS EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Représenter et défendre
le mutualisme en région

Une forte représentation locale

Le renforcement de la capacité d'influence de la Mutualité Française est une priorité. En Auvergne-Rhône-Alpes, elle représente un levier d'action de premier ordre pour les 140 militants mutualistes qui exercent leur(s) mandat(s) dans des instances de représentation locales :

SPHÈRE ARS
(AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)

- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- Conseil de surveillance
- Commission régionale de coordination des actions de l'ARS et de l'assurance maladie
- Conseils Territoriaux de Santé

SPHÈRE ESS
(ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)

- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- URIOPSS [1] Auvergne-Rhône-Alpes

SPHÈRE PSS
(PROTECTION SOCIALE - SANTÉ)

- Caisses Primaires d'Assurance Maladie
- Centre de Traitement Informatique Rhône-Alpes Auvergne
- UGECAM [2] Rhône-Alpes
- UGECAM [2] Auvergne Limousin Poitou-Charentes
- CARSAT [3] Rhône-Alpes
- CARSAT [3] Auvergne
- Commission paritaire régionale des centres de santé
- Observatoire régional de la santé

SPHÈRE COLLECTIVITÉS LOCALES

- Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- Conférences des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
- Maisons départementales des personnes handicapées

(1) Union régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (2) Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie (3) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Les représentants constituent un relai essentiel des positions de la Mutualité auprès des élus politiques, des collectivités locales ainsi que des partenaires économiques et sociaux.

PLACE DE LA SANTÉ : PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes organise depuis 2019 des Matinales santé auprès des institutionnels et professionnels de santé pour porter les positions fédérales de la Mutualité Française sur différents sujets :

- **4 matinales santé** ont été déployées sur la thématique « Grand Âge et Autonomie » en partenariat avec les Conseils départementaux et la presse régionale sur l'ensemble de la région.
- **1 web matinale** sur la démographie médicale dans le Cantal a été organisée en partenariat avec la Mutualité Française Cantal SSAM, le Conseil départemental du Cantal, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le quotidien la Montagne.

POUR EN SAVOIR PLUS : placedelasante.mutualite.fr

FOCUS SUR LES PERSPECTIVES 2021

En partenariat avec l'Espace de Réflexion Ethique Régional Auvergne Rhône-Alpes, 4 web matinales seront organisées sur des sujets éthiques comme la fin de vie, la santé mentale, l'e-santé, etc.

Agir pour la santé
et le bien-être de tous

Acteur majeur de santé publique, la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes développe une politique de prévention et promotion de la santé dans une logique d'accompagnement des adhérents des mutuelles et de la population régionale afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé de tous.

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes est investie dans la prévention et la promotion de la santé. Inscrite dans une approche globale, cette démarche prend en compte les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Elle privilégie l'intervention de proximité et la participation du public. Ses actions se déclinent sur les douze départements de la région.

En synergie avec les mutuelles et les établissements mutualistes, elle intervient en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, les collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseils départementaux, municipalités, etc.), les acteurs de la protection sociale obligatoire, les acteurs associatifs en santé publique (ex : IREPS, Observatoire Régional de Santé, réseaux de santé, etc.), les Conférences des Financeurs de la Prévention et Perte d'Autonomie (CFPPA), les usagers ou encore les professionnels de santé.

La programmation stratégique 2021 en Prévention et Promotion de la Santé s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les orientations stratégiques du Mouvement Mutualiste et avec les priorités régionales de santé publique définies par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'appuie pleinement sur les attentes des mutuelles adhérentes et des établissements mutualistes de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes (MfARA).

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes propose les services de **Conseillers en Environnement Intérieur (CEI)** dont les missions consistent à établir des diagnostics des logements de patients atteints de maladies respiratoires.

POUR EN SAVOIR PLUS : ara.mutualite.fr
rubrique : Outils & Documents/CEI

En 2021, la Prévention et Promotion de la Santé s'organise autour **5 axes stratégiques déclinés en 18 actions** :

LA FAMILLE : PETITE ENFANCE, JEUNESSE
- 1000 jours qui comptent
- Femmes Enceintes - Environnement Santé
- La famille des 7 perturbateurs endocriniens

LA PRÉVENTION DE LA SURVENUE DES MALADIES CHRONIQUES
- Lecture emballages / étiquettes
- Stage Nutrition
- Pour votre cœur, bougez plus
- Votre santé sur mesure

LA SANTÉ VISUELLE, AUDITIVE ET BUCCODENTAIRE
- À l'écoute de ses oreilles
- Longue vie à la vue
- Action bucco-dentaire (titre provisoire)

LA SANTÉ DES AIDANTS
- Prenons soin de ceux qui aident
- Aidants, votre santé, parlons-en !
- "Aidant à dom" : accompagner son proche âgé dépendant à domicile

LA SANTÉ DE NOS AÎNÉS AUTONOMES
- En route pour la retraite
- Cap seniors
- Pas d'âge pour le sport
- Je me renforce après 60 ans
- Ciné-débat Bien vieillir

Au-delà de ces actions, il est possible d'étudier tout autre projet d'action "à la demande". Nous restons à votre disposition pour toute demande d'intervention particulière.
Contact : **contact_prevention@mfara.fr**

Agir au plus près *des territoires*

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes rassemble plus de 400 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au niveau régional dans différents domaines (cliniques, centres audition, optique, dentaire, établissements pour la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, etc.).

Ces structures œuvrent, au quotidien, pour un accompagnement et un accès à des soins de qualité pour tous, à des tarifs maîtrisés. Elles permettent, ainsi, de répondre aux besoins de santé de la population, dans une logique de proximité, au cœur des territoires.

- 48 CENTRES D'AUDITION
- 14 CENTRE DE SOINS MÉDICAUX ET INFIRMIERS
- 77 CENTRES DENTAIRES ET/OU D'ORTHODONTIE
- 86 CENTRES OPTIQUES ET/OU D'OPHTALMOLOGIE
- 14 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'HOSPITALISATION
- 24 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE
- 75 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR LES PERSONNES ÂGÉES
- 31 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
- 2 LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES
- 2 MATÉRIELS MÉDICAUX
- 7 PHARMACIES
- 9 SERVICES À DOMICILE
- 31 SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
- 15 STRUCTURE D'ACCUEIL ET SERVICES POUR LES JEUNES

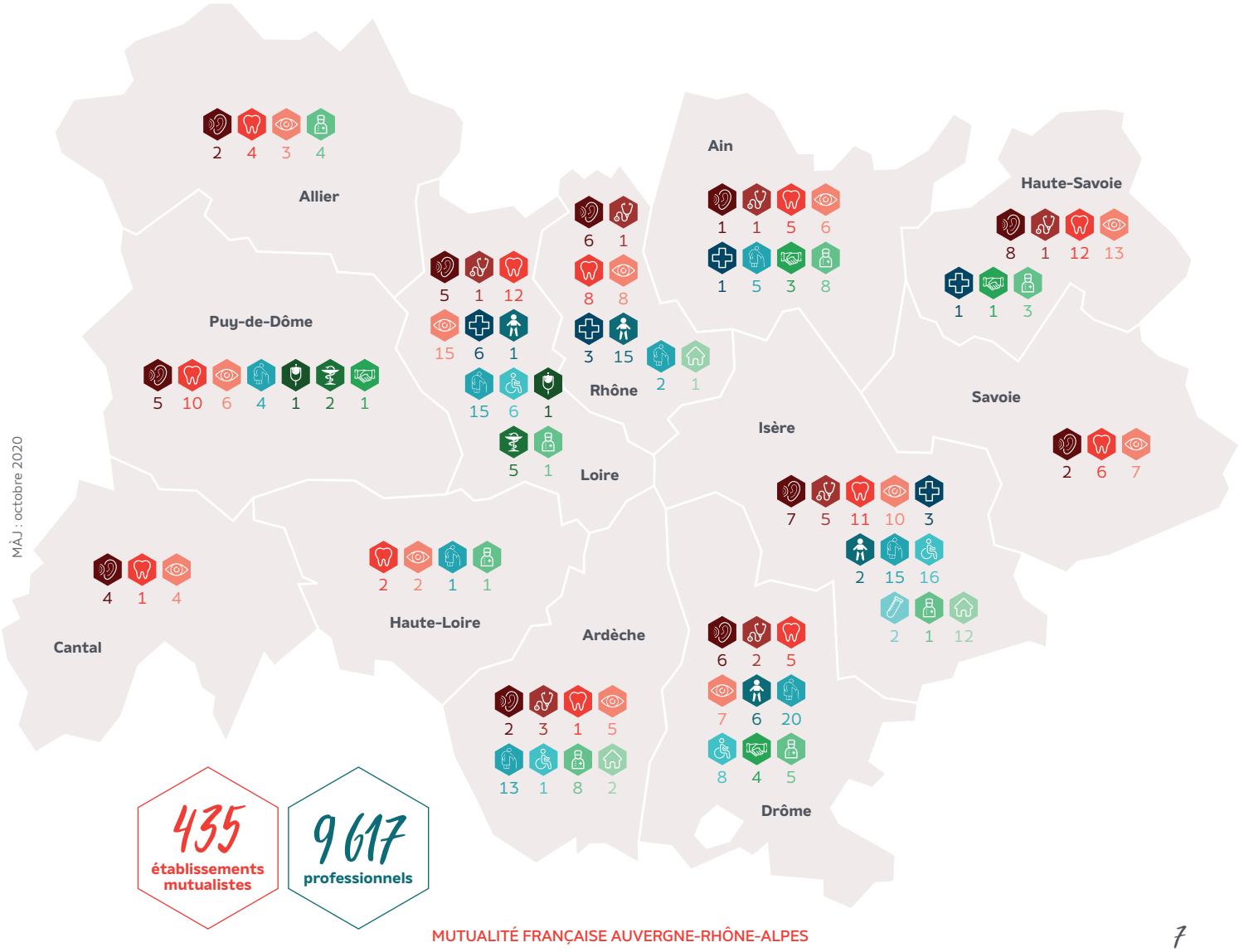

MÀJ : octobre 2020

MUTUALITÉ FRANÇAISE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Cité Internationale, 167 quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon
Tél. 04 78 41 22 40

Retrouvez l'ensemble de nos services et actualités sur **ara.mutualite.fr**

MfARA – Régie par le Code de la Mutualité – N° de Siren 390 917 664 – Service Communication – Janvier 2021 – Illustrations © Alchiméo – Réalisation : Pupik

MUTUALITÉ FRANÇAISE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES